

Quiz Travail / SARADOL

AFFIRMATION	VRAI	FAUX
1. Il y a 23 régimes de Sécurité Social en France	X	
2. J'ai une fibromyalgie, je demande une ALD 30		La fibromyalgie n'est pas inscrite sur la liste des 30, n'est pas non plus reconnue hors liste : on peut demander une ALD non exonérante
3. Je suis salarié en arrêt maladie, ce n'est pas limité dans le temps		Dans tous les régimes, l'arrêt maladie ordinaire est limité à 1 an. Si on veut passer en longue maladie, il faut être en ALD
4. Je suis salarié en maladie, je ne peux pas être licencié		On peut l'être dans un délai raisonnable (+ 6 mois) et si l'absence désorganise l'entreprise.
5. Je suis en accident du travail et je ne peux pas être licencié	Oui, art L 1226-9 du Droit du Travail	
6. Je suis salarié en accident du travail. A la consolidation, je demande une invalidité		Non, l'AT (comme la MP) ouvre droit à un capital ou une rente mais JAMAIS une invalidité (seule la maladie le permet)
7. Si je suis licencié suite à un Accident du Travail, ma prime de licenciement sera multipliée par 2	Art L 1226-12 et 14 du Droit du Travail	
8. Je suis salarié et je demande un congé longue durée		Le CLD n'existe que dans la Fonction Publique pour 5 maladies : Cancer, Tuberculose, SIDA, Polio, dépression grave
9. Je suis artisan, si j'ai		Ça n'existe pas chez les

un accident sur mon lieu de travail, je dois faire un arrêt en AT		artisans commerçants.
10. En tant que salarié, je travaille 15 heures par semaine depuis 10 ans, si je m'arrête j'aurai des IJ		Non, car il faut avoir cotisé 66h par mois (soit 16,5H/semaine) pour ouvrir des droits aux IJ
11. Je ne peux plus travailler, je demande l'AAH		Cette allocation ne vient qu'en dernier après avoir demandé les prestations du Régime auxquelles on appartient. L'AAH est soumise à des conditions médicales et administratives.
12. J'ai mal partout et je suis fatiguée, je demande la carte de stationnement		La fatigue et les douleurs sont rarement prises en compte. De plus il faut avoir un périmètre de marche <50 m.
13. La RQTH (reconnaissance travailleur handicapé) m'ouvre droit à une allocation		Non, c'est un statut de reconnaissance des restrictions au travail ;
14. Je suis en Accident du Travail, j'aurai une grosse rente		La rente est perçue si le taux d'incapacité est > à 10 % et 80 % des rentes ne dépassent pas 400 €/trim
15. Si j'ai une RQTH, j'aurai une invalidité		La RQTH est un statut de travailleur handicapé et n'ouvre droit à aucune pension
16. Si j'ai une RQTH, j'aurai droit à des jours de congé pour faire mes soins		Non, seule l'ALD et l'AT le permettent mais certaines conventions collectives le prévoient
17. Je dois faire une cure thermale, j'ai droit à des indemnités journalières (IJ)	Oui mais il ne faut pas dépasser un certain plafond de ressources et avoir les conditions d'ouverture aux IJ	